

Les pronoms (démonstratifs, possessifs...)

Reconnaître les pronoms possessifs et démonstratifs, les accorder sans faute et les employer pour éviter les répétitions et les ambiguïtés.

1 Définitions

- **Pronom possessif** : remplace un GN introduit par un déterminant possessif (*ton livre* → *le tien*).
- **Pronom démonstratif** : reprend un nom déjà employé ou désigne une chose (*celle de Paul*, *cela*).
- **Antécédent** : le groupe que le pronom remplace.

2 Pronoms possessifs

Possesseur	Formes
je	le mien, la mienne, les miens, les miennes
tu	le tien, la tienne, les tiens, les tiennes
il, elle	le sien, la sienne, les siens, les siennes
nous / vous	le nôtre, la nôtre, les nôtres / le vôtre...
ils, elles	le leur, la leur, les leurs

Personne du possesseur ; genre et nombre de l'objet. *au mien* = à + *le mien*.

3 Pronoms démonstratifs

- **Simplex** : celui, celle, ceux, celles (+ de, + qui/que/dont, + -ci/-là) ; ce (c').
- **Composés** : celui-ci, celle-là, ceux-ci... ; ceci (annonce), cela (reprend), ça (familier).
- -*ci* : le plus proche, le dernier nommé ; -*là* : le plus éloigné.

4 Méthode

1. Le mot est-il suivi d'un nom ? → déterminant.
2. Seul, avec le/la/les ou -ci/-là ? → pronom.
3. Déplie le pronom (*la sienne* = *sa règle*) pour l'accorder.

5 Pièges à éviter

- *notre* + nom / *la nôtre* (accent).
- *je leur parle* (jamais de s) / *les leurs*.
- *celui* jamais seul.
- Genre du possesseur sans effet : une fille dit *le mien* pour son stylo.

L'ESSENTIEL

- Le pronom possessif = déterminant possessif + nom (*ton livre* → *le tien*).
- Il prend la personne du possesseur et le genre et le nombre de l'objet.
- Pronom : nôtre, vôtre avec accent ; déterminant : notre, votre sans accent.
- Celui, celle, ceux, celles ne s'emploient jamais seuls.
- Celui-ci reprend le dernier nommé : il lève les ambiguïtés.

